

# CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

MAGAZINE #65

MAI 23

## LE BUDGET 2023 DE CORENC

PAGE 6-7



### 3 ACTUALITÉS

FAITES LE PLEIN  
D'ANIMATIONS  
À LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE !

### 4 URBANISME

LE PLUI SE MODIFIE !  
LANCEMENT DE LA  
CONCERTATION PUBLIQUE  
POUR LA MODIFICATION N°2

### 9 MOBILITÉS

DES AVANCÉES  
POUR LE PROGRAMME  
D'ÉCOMOBILITÉ  
« MOBY ÉCOLES »

VILLE DE  
CORENC



## SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS ENTREPRISES ET NOS LIBÉRAUX !



### JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN

Maire de Corenc  
Conseiller métropolitain

Corenc a la particularité de posséder peu d'entreprises et de commerces sur son territoire. C'est un fait connu de longue date.

Il y a, à proximité de Corenc, de très nombreux artisans, entreprises et magasins, qui offrent tout ce dont les uns et les autres peuvent avoir besoin.

Être proche de tout, c'est aussi ce qui fait l'attractivité de notre commune.

Mais aujourd'hui, je tiens à attirer l'attention de chacune et chacun d'entre vous sur le fait que nos commerçants sont dévoués, que nos artisans et nos entreprises le sont tout autant, et qu'ils méritent

notre considération et notre soutien. Si nous ne prenons pas garde à notre tissu économique, il risque de dépérir et nous en serons tous attristés.

Je ne suis pas là pour donner des leçons ou pour faire de la publicité pour les uns ou les autres, mais je crois qu'il est de mon devoir de vous alerter sur la situation fragile de certains d'entre eux : nous devons les soutenir déjà en allant, en fonction de nos besoins, à leur rencontre. Sans flagornerie, je ne doute pas un instant de notre mobilisation générale.

Merci pour eux !

## AGENDA

### ■ Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Cérémonie le **lundi 8 mai à 11h**  
Place André-Moch.

### ■ Journée citoyenne

**Samedi 13 mai de 8h30 à 13h**

Sur les différents chantiers participatifs proposés. Apéritif offert par la mairie dans le parc de la Croix-de-Montfleury.

### ■ Vélo'rution - Association COVERSO

**Samedi 13 mai à 10h**

Parking du collège Jules-Flandrin.

### ■ Les lectures d'Archimède

**Mercredi 17 mai de 10h à 11h**

Bibliothèque municipale.

### ■ Concertation préalable

**de la modification n°2 du PLUI**

**Du mercredi 5 avril à 9h**

**jusqu'au vendredi 19 mai à 19h.**

### ■ Concertation réglementaire

**métropolitaine ZFE**

**Disponible jusqu'au 17 mai.**

### ■ Conseil municipal

**Mardi 30 mai à 19h**

Salle du Conseil (rdc de la mairie).



### EXTINCTION LUMINEUSE

À partir du mois de mai jusqu'à la fin du mois du mois d'août, de manière expérimentale, l'extinction de éclairage public sera totale dans le cadre de la prolongation du programme d'extinction lumineuse.

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h30 et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Jeudi : 14h-18h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

### PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Téléphone : 04 76 18 50 00  
ou Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

### ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les permanences de conciliation sont assurées en mairie. Les rendez-vous peuvent être pris selon 4 créneaux de 1 heure (14h30, 15h30, 16h30 et 17h30). Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter l'accueil de la mairie.

### CORENC MAGAZINE

Disponible en mairie, au supermarché Utile de Corenc Village, chez le boulanger l'Amandine, le buraliste et le supermarché Vival de la place Boisfleury et la Cave de Corenc avenue du Grésivaudan.

### NUMÉROS UTILES

**Pompiers** : 18 - **Gendarmerie** : 17

**Police municipale** : 04 76 18 50 10

**Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18

**Urgence santé** : 15

**Centre anti-poison** : 04 72 11 69 11

**Médecins généralistes** :

Bouthors Pascale : 06 12 73 16 00

Perrin Patrick : 04 76 41 91 10

Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,

Degoué Marine : 04 76 90 21 28

**Pharmacie** : 04 76 90 12 65

**EDF urgences dépannages** :

09 72 67 50 38

### FUITE DE GAZ : QUE FAIRE ?

1. Ouvrez les fenêtres.
2. Fermez votre arrivée de gaz.
3. Évitez les flammes et les étincelles.
4. Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
5. Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
6. Attendez l'arrivée du technicien

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère)

Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin

Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc

Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09

Mail : lemaire@ville-corenc.fr

site : www.ville-corenc.fr - Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedecorenc

Conception-réalisation : DeuxPonts Manufacture d'Histoires  
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement  
2100 exemplaires.



# LA MALÉDICTION DE L'ALCHIMISTE

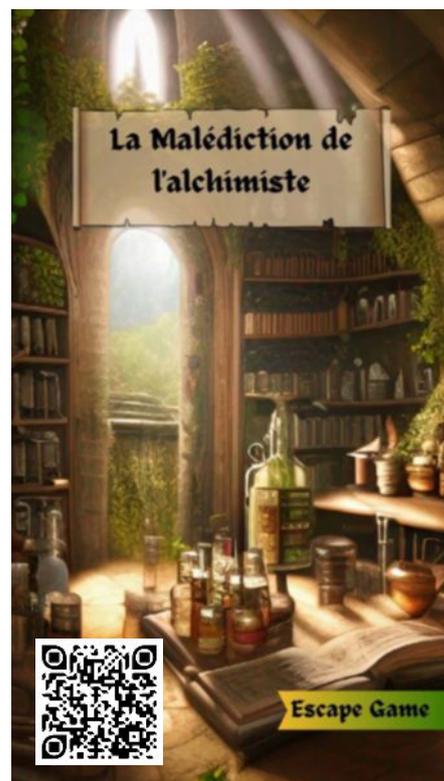
Julie, stagiaire ce printemps à la bibliothèque municipale, propose aux adolescents corençais de participer à un « escape game » à la mairie de Corenc !

Depuis quelque temps, des phénomènes paranormaux se produisent dans l'enceinte de la mairie de Corenc. Le fantôme d'une alchimiste semble être revenu d'entre les morts pour hanter la commune et semer le chaos. Il y a quelques jours, le spectre a lancé sur la ville une terrible malédiction ! Madame la Maire a été empoisonnée, plongeant le conseil municipal dans la plus grande détresse... Elle reste actuellement dans un profond coma.

Votre mission, si vous l'acceptez :  
Trouver le remède, vaincre l'alchimiste  
et mettre fin à la malédiction.



Julie, en stage à la bibliothèque municipale ce printemps.



Rendez-vous les **vendredis 9 et 16 juin à 17h** pour relever le défi ! Scannez le QRCode sur l'affiche ci-contre pour accéder à la vidéo de présentation !

**Animation réservée aux 12-18 ans.** Inscription obligatoire sur le portail des bibliothèques de la Petite Chartreuse, dans la rubrique agenda, ou directement auprès des bibliothécaires.. [www.bibliotheques-petite-chartreuse.fr/agendadesanimations](http://www.bibliotheques-petite-chartreuse.fr/agendadesanimations)



## LES LECTURES D'ARCHIMÈDE

### Retour aux sources

Les grandes balades sauvages, Archimède en raffole ! Et si on faisait un petit tour dans la nature ? Rendez-vous **le mercredi 17 mai, de 10h à 11h** à la bibliothèque.

## CLUB MANGA

Exceptionnellement, il n'y aura pas de club manga en mai. Rendez-vous le **vendredi 2 juin** pour une séance consacrée au dessin.



## FOCUS SUR...

### LES ROMANS POLICIERS

Ce printemps, venez découvrir les nouvelles acquisitions de romans policiers de la bibliothèque. Humoristiques ou glaçants, sur des îles lointaines, ou durant des époques révolues, les plus grands noms de la littérature française et mondiale se sont donné rendez-vous pour vous plonger dans leur univers. **Suspens garanti !**

**Attention : la bibliothèque municipale sera exceptionnellement fermée durant le pont de l'Ascension, vendredi 19 mai et samedi 20 mai.**

# AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

OUVERTURE DE LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE MÉTROPOLITAINE

**Le projet de Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés a fait l'objet d'une vaste concertation du 3 octobre au 9 décembre 2022 : elle a permis de faire émerger des interrogations, des expressions d'inquiétude de la part des habitants du territoire ainsi que des attentes de « flexibilités » dans la mise en œuvre de la réglementation.**

Le bilan de cette concertation a permis d'orienter les choix métropolitains concernant la définition du cadre réglementaire de cette ZFE et le dispositif d'accompagnement des habitants.

Ainsi, la ZFE s'appliquera, de manière non permanente (active du lundi au vendredi de 7h à 19h), dans un périmètre de treize communes du centre urbain métropolitain à l'exception de certaines voies (dont les voies rapides urbaines pour permettre le transit, certains accès aux massifs montagneux, des voiries d'accès à des parkings relais ou des pôles d'échanges dans la ZFE et des voies d'accès à certains hôpitaux et cliniques). En outre, un certain nombre de dérogations bien délimitées pour ne pas obérer l'efficacité recherchée pour l'amélioration de la qualité de l'air seront mises en place, notamment pour les petits rouleurs, les rendez-vous en établissements de santé ou les travailleurs en horaires décalés.

À compter de juillet 2023, cette ZFE concernera les voitures particulières et les deux-roues à moteur « non classés » et Crit'Air 5. Les autres étapes d'interdiction interviendront en janvier 2024 pour les Crit'Air 4, puis janvier 2025 pour les Crit'Air 3, selon le calendrier défini par la loi Climat et Résilience.

La consultation réglementaire concernant la mise en place de la ZFE pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés a débuté le 6 avril et se terminera le 17 mai 2023 pour le grand public et le 5 juin pour les personnes publiques associées.

**Vous pouvez déposer votre avis sur ce projet jusqu'au 17 mai 2023 :**

- En ligne sur le site dédié : <https://metropoleparticipative.fr>
- Sur le registre disponible au siège de Grenoble-Alpes Métropole (1, place André-Malraux, 38000 Grenoble).

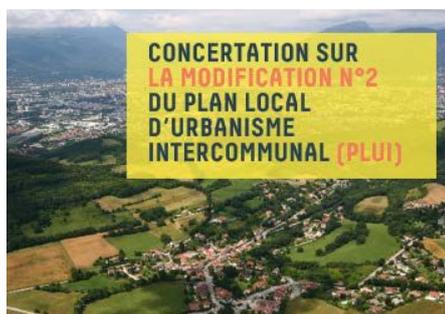
- Par courrier adressé à Grenoble-Alpes Métropole (Consultation réglementaire ZFE, Grenoble-Alpes Métropole, 1 place André-Malraux, CS 50053, 38031 Grenoble CEDEX).



## LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) EN ÉVOLUTION !



**La concertation préalable pour la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est ouverte du 5 au 19 mai 2023.**



Deux étapes de concertation sont proposées par Grenoble-Alpes Métropole pour modifier le PLUI :

- **La concertation préalable : pour comprendre les objectifs généraux et contribuer.** Elle se déroulera du mercredi 5 avril à 9h jusqu'au vendredi 19 mai à 19h. Cette première phase doit permettre la compréhension de la modification n°2.

- **L'enquête publique : l'expression des intérêts particuliers.** Cette deuxième phase aura lieu début 2024 (date provisoire). Elle doit permettre de confronter les objectifs généraux avec vos intérêts particuliers. Un groupe de commissaires enquêteurs sera présent pour consigner chaque expression individuelle et demande particulière.

Pour participer à la concertation, rendez-vous sur le site dédié : <https://metropoleparticipative.fr>

## SOLIDARITÉS

# RETOUR SUR LA SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ DE 6 À 99 ANS !

Après plusieurs semaines de jeux endiablés à la résidence autonomie « Le Verger », au club Arc-en-Ciel, et durant le temps périscolaire au sein des écoles élémentaires Montfleury et Village, les joueurs de tous âges se sont donné rendez-vous à Corenc Village, salle Fernand-Boucher, le vendredi 24 mars dernier. En conservant l'esprit des maîtres-mots de la soirée : « partage et plaisir », les quelque 70 participants ont pu éprouver leurs stratégies, leurs tactiques et leur audace pour tenter de gagner une partie !

Pour cette deuxième édition, initiée par le CCAS de Corenc, en partenariat avec le club Arc-en-Ciel, la résidence autonomie « Le Verger », l'association DIGI (Domicile Inter Générations Isérois), le service Réussite éducative et l'association le Chemin des écoliers, Isabelle Coste et Raphaële Paturle, les administrateurs du CCAS, ont tenu à saluer Marie Cottin, conseillère municipale déléguée aux aînés, sans qui cette manifestation n'aurait jamais vu le jour. À très vite pour une nouvelle soirée jeux !  
*Alea jacta est !*



### Bon à savoir :

*Saviez-vous que jouer tôt dans l'enfance peut aider à développer des personnalités moins anxieuses, à gérer le stress, et aussi à favoriser la guérison de certaines maladies... ?*

## RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### LE SÉJOUR « BRITISH VILLAGE » DES CM2



La semaine du 27 au 31 mars, nous avons quitté Grenoble en train pour nous rendre dans la Drôme, au domaine de Damian, où nous attendaient nos passeports, nos animateurs et le directeur du centre pour un séjour « British Village » ! Nous avons partagé ce séjour avec l'école de la Houille Blanche de Grenoble. Chaque jour, nous avons eu des cours d'anglais. Mais nous avons aussi fait du sport, une enquête avec Sherlock Holmes, assisté à des sketches ou fait connaissance avec la famille royale.

Le jeudi, il y a même eu une boum ! Nous avons partagé des moments fantastiques avec Isabelle (la maîtresse) et Suzana (notre accompagnatrice). Nos parents ont pu suivre nos aventures grâce au blog sur lequel on enregistrerait tous les jours un petit message en anglais. On était tous très tristes de partir. On a beaucoup appris et on s'est beaucoup amusés, c'était une semaine géniale !

**Les CM2 de l'école de Corenc Village**

### UNE SEMAINE VRAIMENT SPÉCIALE À L'ÉCOLE !

Quand les CM2 sont partis pour leur séjour d'anglais, nous avons vécu une semaine vraiment spéciale à l'école ! Le lundi, à notre arrivée, une énigme nous attendait : elle nous a permis de connaître nos groupes, où tous les élèves, du CP au CM1, étaient mélangés. Toute la semaine, nous avons eu trois ateliers principaux : arts plastiques, anglais et chorale. Mais nous avons aussi eu des activités spéciales comme le tournoi de Quidditch

organisé par Carine de Verchère, le jardinage avec Michèle d'Affroux et des parents d'élèves, des jeux avec Jules, et un super petit-déjeuner anglais où on s'est régalés de « scones », « eggs and bacon », de « toasts with butter and jam » et de « baked beans with tomato ». C'était vraiment une semaine très chouette, elle est passée trop vite !

**Les CM1 de l'école de Corenc Village**



# LE BUDGET 2023 DE CORENC

**Le budget primitif (BP) de la commune pour l'année 2023 a été voté lors du Conseil municipal du 15 mars 2023. Comme les années précédentes, ce budget a fait l'objet, au préalable, de l'établissement d'un Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB) présenté lors du Conseil municipal du 25 janvier 2023. Ce dernier a également été examiné lors d'une réunion de la Commission Interfaces (Finances, Administration générale et Ressources Humaines). Le budget 2023 est le troisième budget de la mandature 2020-2026.**

## Dans un contexte économique global incertain, les finances de la commune restent saines.

La campagne budgétaire 2023 s'est ouverte à l'automne 2022 dans un contexte économique très incertain, notamment pour les finances publiques. La marge de manœuvre communale s'avère très contrainte en raison d'un contexte économique national inflationniste et impacté par une forte tension liée à l'accès aux énergies et aux matières premières. La commune fait ainsi face à une hausse très importante des coûts de l'énergie (+80% en électricité et +76% en gaz) la rendant potentiellement éligible pour un filet de sécurité électricité prévu par l'État.

Ce nouveau projet du budget 2023 tient aussi compte des transferts antérieurs de compétences à Grenoble-Alpes Métropole (eau, voiries, emploi et insertion, etc.). Si aucun transfert supplémentaire n'est prévu en 2023, la Métropole sera toutefois impactée par la réduction des impôts de production prévue par le plan de relance et par les difficultés financières du SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise). Le Pacte financier et fiscal, adopté lors du conseil métropolitain de novembre 2022, a ainsi consolidé les relations financières entre la Métropole et les communes, ainsi que les questions de solidarités territoriales et de transition écologique.

## Une capacité d'autofinancement préservée et un endettement modéré.

Grâce à une augmentation des recettes tarifaires et de la fiscalité, et à un examen circonstancié des dépenses de fonctionnement, la commune préserve sa capacité d'auto-financement et maîtrise sa dette pour mener à bien les projets d'investissements inscrits au mandat. La capacité de désendettement pour 2023 est de 7,6 années (6,2 en 2022) ce qui témoigne encore d'un endettement modéré quoique en légère hausse par rapport à 2022. Le maintien du niveau du service public est ainsi totalement assuré, ainsi



De gauche à droite : Marie JOUVRAY, adjointe au maire, déléguée aux finances et aux ressources humaines et Denise DEDEBAT, responsable des finances et marchés publics.

## Une continuité dans les actions menées en faveur du développement durable.

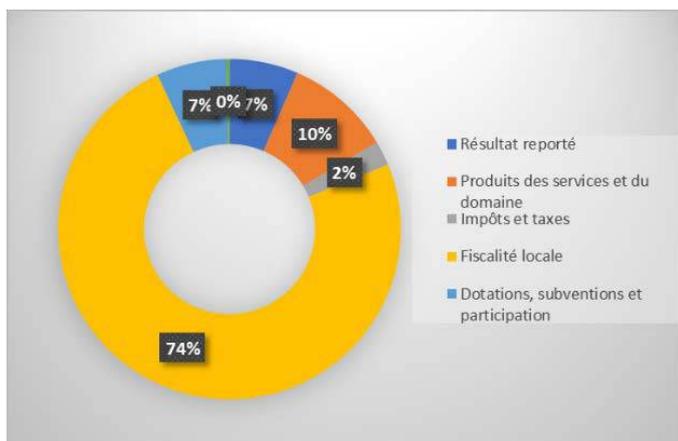
Le budget 2023 s'inscrit dans une démarche politique orientée vers le développement durable comme le détaillent les points ci-après :

- Accélération de la politique en matière d'investissement pour repenser le patrimoine et le fonctionnement des services de la mairie afin de limiter au maximum l'empreinte carbone.

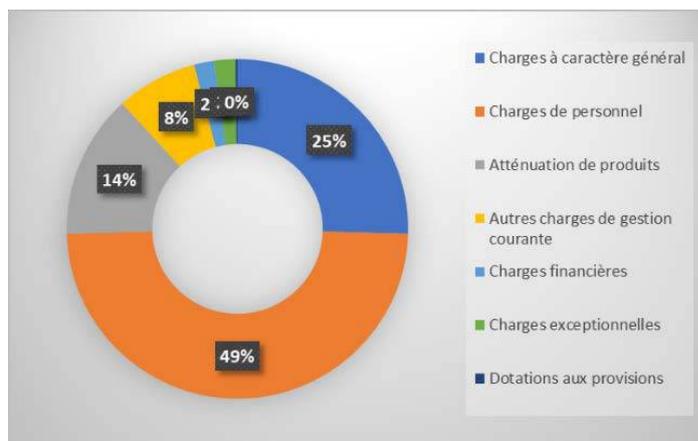
- Engagement transversal de sobriété énergétique dans les projets du mandat.
- Maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement, dans un contexte économique inflationniste et très incertain.
- Volonté d'augmenter raisonnablement et intelligemment la part des logements sociaux.
- Un endettement maîtrisé.

## EN BREF : SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour les Corençais déjà impactés par la revalorisation des bases par l'État à hauteur de 7,1% (cf. tribune du groupe de la majorité - Corenc Magazine du mois d'avril).
- Des projets de rénovation et d'entretien du patrimoine communal engagés et à poursuivre : restructuration conséquente de l'école maternelle Montfleury ; lancement du projet mairie ; changement de la toiture de la salle municipale Fernand-Boucher ; sécurisation renforcée aux abords des écoles élémentaires (projet Moby écoles) ; travaux de rénovation de l'école maternelle Village ; création de deux pistes forestières.
- Maîtrise de la dette.
- Des charges de fonctionnement maîtrisées malgré une part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'État passée à 0 en 2022 (contre 410 000 en 2013...) et une attribution de compensation négative à la Métropole (568 000 €) alors que la plupart des communes de l'agglomération perçoivent une attribution de compensation.
- Une fiscalité stabilisée et comparable aux communes voisines.
- Des incertitudes constantes sur le coût de l'énergie.
- Et des incertitudes également sur l'inflation réelle.



Les recettes de fonctionnement



Les dépenses réelles de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2023	En %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	394 164,21	6,5%
70 - Produits des services et du domaine	602 950,00	10,0%
73 - Impôts et taxes	137 235,00	2,3%
731 - Fiscalité locale	4 479 000,00	74,2%
74 - Dotations, subventions et participations	399 339,00	6,6%
75 - Autres produits de gestion courante	18 700,00	0,3%
76 - Produits financiers : 0,05%	2 958,79	0,05%
<b>Total général recettes de fonctionnement</b>	<b>6 034 347,00</b>	<b>100,0%</b>

Tableau 1 : Recettes de fonctionnement.

Le tableau 1 montre la composition par grandes masses des recettes de fonctionnement.

Sur un total prévu de 6 034 347 euros, on constate que les **impôts et taxes représentent 76,5% de ce montant.**

CHAPITRES	BP 2023	En %
011 - Charges à caractère général	1 309 602,00	19,11%
012 - Charges de personnel	2 520 000,00	3,70%
014 - Atténuations de produits	702 000,00	-0,14%
65 - Autres charges courantes	395 500,00	-1,24%
66 - Charges financières	98 500,00	24,68%
67 - Charges exceptionnelles	103 000,00	21,89%
68 - Dotations aux provisions	7 500,00	-50,00%
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>5 136 102,00</b>	<b>6,75%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	600 000,00	50,00%
042 - Dotations amortissements	298 245,00	2,49%
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 034 347,00</b>	<b>9,67%</b>

Tableau 2 : Dépenses de fonctionnement.

Le tableau 2 montre les dépenses de fonctionnement. Le chapitre des charges à caractère général est en forte augmentation du fait de la forte hausse des coûts de l'énergie et des denrées alimentaires (restauration scolaire). On note cette année encore une nette augmentation des charges de personnel du fait de l'impact en année pleine de la revalorisation par l'État du point d'indice. Malgré cela, le virement à la section d'investissement est en forte hausse pour éviter de recourir à l'emprunt afin de financer nos dépenses

	BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023
<b>Épargne brute</b>	595 000	560 000	492 526	604 081
<b>Épargne nette</b>	371 500	332 000	262 526	259 081

Tableau 3 : Évolution de l'épargne.

Le tableau 3 montre que, malgré un budget très contraint et un emprunt de 2M€ contracté en 2022 (restructuration de l'école maternelle Montfleury), la commune maintient un niveau d'épargne nette satisfaisant et équivalent à 2022.

## « CPJ » CORENC PROJET JEUNES

**Vous avez entre 11 ans et 20 ans et vous souhaitez vous engager dans un projet ?  
La commune vous soutient !**

### LES CRITÈRES :

- Personnes concernées : jeunes Corençais de 11 à 20 ans.
- Présentation d'un projet individuel ou collectif. Si le projet est collectif, la présence d'un jeune Corençais est obligatoire.
- Nature du projet : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté.
- Restitution auprès des Corençais (une exposition de photos, soirée diaporama, témoignage auprès des écoles ou au foyer logement).

### FORMALITÉS :

- Dossier à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la Ville :
- **Dépôt des dossiers avant le 15 mai.**
- Présentation du projet devant une commission de cinq personnes.

## CORENC PROJETS JEUNES : LE CPJ

**La municipalité soutient financièrement les actions des jeunes s'engageant dans un projet !**



Tu as un projet ?  
Alors n'attends plus et soumet ton dossier pour obtenir une bourse !



### CRITÈRES

- Personnes concernées : **corençais de 11 à 20 ans**
- Présenter un **projet individuel** ou **collectif**.  
Si le projet est collectif la présence d'un jeune corençais est obligatoire.
- **Nature du projet** : solidarité nationale ou internationale, développement durable, environnement, citoyenneté
- S'engager à **une restitution** auprès des corençais (une expo photos, soirée diaporama, témoignage auprès des écoles ou au foyer logement)

### FORMALITÉS

- **Dossier à retirer** en mairie ou à télécharger sur le site Internet municipal <http://www.ville-corenc.fr/>
- **Présentation du projet** devant une commission de cinq personnes



## « CHANTIERS JEUNES » : CORENC S'ENGAGE POUR LA JEUNESSE

**Vous avez entre 16 et 18 ans et vous souhaitez avoir une première expérience d'emploi ?  
Il reste encore quelques jours pour envoyer votre candidature aux « Chantiers jeunes » !**



Ce dispositif mis en place par la commune répond à plusieurs objectifs à destination des jeunes :

- Expérimenter la démarche de recherche d'emploi ;
- Découvrir le monde du travail ;
- Acquérir des revenus ;
- Mieux connaître sa commune ;
- Rencontrer d'autres jeunes ;
- S'engager dans une démarche citoyenne.

Au cours de diverses missions établies en fonction des besoins de la collectivité (travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts, tri et rangement des livres de la bibliothèque, animation autour de jeux de société, tri et entretien du matériel pédagogique périscolaire, service des repas à la résidence autonomie « Le Verger » et animation auprès des résidents...) les chantiers se dérouleront sur une durée de 4 jours, du lundi 10 juillet au 13 juillet.



### Vous êtes intéressé(e) ?

Retrouvez toutes les informations et les modalités de candidature sur le site internet de la ville. Les dossiers de candidature sont à transmettre avant le **vendredi 26 mai 2023** par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [lemaire@ville-corenc.fr](mailto:lemaire@ville-corenc.fr)

# MOBY : LE PLAN D' ACTIONS POUR L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE SE POURSUIT

Pour mémoire, ce dispositif national d'une durée de deux ans a été déployé à Corenc depuis la rentrée scolaire 2021. Ce programme vise deux objectifs :

- Sensibiliser les élèves des écoles élémentaires, leurs familles, les enseignants et le personnel d'encadrement à l'écomobilité.
- Favoriser les modes de déplacement moins polluants et plus sûrs pour les trajets des enfants et de l'ensemble des acteurs de l'établissement, par la réalisation d'un Plan de Déplacement Établissement Scolaire (PDES).



Comme annoncé dans l'édition de février 2023 de Corenc Magazine, **deux rencontres sur le terrain\*** ont eu lieu à Montfleury d'une part, et au Village d'autre part. Ces rencontres se sont déroulées en présence de plusieurs intervenants : **Lionel FAURE, chargé d'étude à Grenoble-Alpes Métropole pour le partage de l'espace public** ; des représentants de deux comités Moby (Montfleury et Village) ; d'élus adjoints au maire (Lorenza PIANA, déléguée à la mobilité, Sandrine GILLI, déléguée à la vie associative, au commerce, à l'artisanat et au sport et Lionel MOREAU, délégué aux travaux) et d'une représentante du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

L'objectif de ces rencontres était de permettre aux représentants des comités Moby de **présenter à la Métropole les diagnostics** réalisés au cours de la première année du projet, de **proposer la réalisation d'aménagements à court, moyen et long termes**, et de faire remonter les difficultés rencontrées par les écoliers et leurs familles pour effectuer leurs trajets vers l'école de manière sécurisée (à pied, à trottinette ou à vélo).

En retour, Lionel FAURE a précisé la **méthodologie de travail élaborée par Grenoble-Alpes Métropole et les communes** pour l'aménagement des voiries. Il a ainsi rappelé que *les aménagements ne peuvent être une réponse à toutes les problématiques*. En effet, il faut en parallèle faire évoluer les mentalités et agir selon trois axes majeurs : **l'aménagement, la pédagogie et le contrôle**. Les échanges ont pu générer de la déception pour les parents d'élèves, une partie de leurs propositions ayant reçu un avis technique défavorable de la part de la Métropole. La municipalité est toutefois satisfaite de ces échanges qui ont permis à Grenoble-Alpes Métropole d'identifier les besoins des familles corençaises. Les parents d'élèves ont, de leur côté, pris conscience des contraintes techniques et réglementaires qui pèsent sur le déploiement de solutions qui paraissent simples à appliquer de prime abord. En considérant les diagnostics établis par les groupes de travail Moby et les avis techniques métropolitains, la municipalité a réaffirmé sa volonté d'installer des aménagements favorisant la sécurité des déplacements doux autour des écoles.



À la lumière de ces échanges, les comités Moby vont ensuite valider le **tableau de pilotage des aménagements** qui seront mis en œuvre à court, moyen et long termes. Un budget inédit de 30 000 euros est d'ores et déjà allouée aux aménagements à court terme.

Parallèlement, le **groupe de travail « Prévention, sensibilisation »** du comité Moby Montfleury, a organisé du 6 au 30 mars 2023, un test de **sécurisation des passages piétons** aux abords de l'école élémentaire Montfleury. Ainsi des parents d'élèves volontaires, munis de gilets de sécurité et de panneaux fournis par la police municipale, se sont relayés pour faciliter de manière sécurisée la traversée des écoliers à différents niveaux de l'avenue de l'Eygala. Ce test a fait l'objet d'un compte rendu circonstancié, venu compléter plusieurs diagnostics réalisés l'année passée. Les données recueillies seront étudiées lors du prochain comité Moby.

*\*Les comptes rendus de ces visites sont consultables sur le site internet de la ville.*



Test de sécurisation de la traversée, avenue de l'Eygala.



## CLUB ARC-EN-CIEL

### PROGRAMME DU MOIS DE MAI 2023

Salle La Grange,  
de 13h30 à 17h « Club » :

- Jeudi 4 mai
- Jeudi 11 mai
- Jeudi 25 mai

Salle La Grange, de 15h à 16h30  
« Prévention des chutes » :

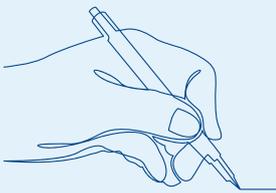
- Vendredi 5 mai
- Vendredi 12 mai
- Vendredi 19 mai
- Vendredi 26 mai

#### Plus de renseignements :

Présidente : Brigitte QUAIX

Tél. : 06 31 14 26 10

Vice-présidente : Annick THOMASSET



## LE COIN DE L'ORTHO

### Le fond et le fonds :

Même étymologie, du latin « fondus »,  
mais pas le même sens.

Le fond est la partie la plus basse  
de quelque chose : un fond de bouteille,  
le fond de la mer, le fond de la classe,  
toucher le fond... Il prend, bien sûr, un s  
au pluriel : racler les fonds de tiroir.

Le fonds, qui prend un s, même au  
singulier, désigne les biens appartenant  
à une personne : le fonds de commerce,  
le fonds de solidarité et le célèbre vers  
de La Fontaine : « Travaillez, prenez de la  
peine : C'est le fonds qui manque le moins »  
*Le laboureur et ses enfants*,  
Jean de La Fontaine.

## ASSOCIATIONS

# REPAIR CAFÉ : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Après les deux séances de réparation organisées dans la salle Fernand-Boucher,  
les vendredis 7 et 14 avril derniers, le Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin  
lance un appel aux bénévoles pour pérenniser ses ateliers à Corenc.



Ces deux séances ont en effet permis de  
donner une seconde vie à certains des ob-  
jets du quotidien et aussi de mieux faire  
connaître le concept de « Repair Café »  
aux habitants corençais. Par exemple, 11  
objets ont été pris en charge par les répa-  
rateurs bénévoles avec un taux de succès  
à 64% lors de la dernière séance.

Pour que cette démarche puisse conti-  
nuer dans notre commune, l'aide de ré-  
parateurs bénévoles (expérimentés en  
électricité, électronique, mécanique, in-  
formatique, etc.) est essentielle.



**Vous êtes bon bricoleur ? Intéressé par l'accueil des usagers ?**

**La communication ? L'organisation des permanences ?**

**Contactez le Repair Café par courriel : [contact@reparereensemble.fr](mailto:contact@reparereensemble.fr)  
et participez à la valorisation et au réemploi des objets de notre quotidien.**



# LE GROUPE CORENC ENSEMBLE (majorité municipale)

## DÉCISIONS ET ACTIONS : LE BUDGET 2023 DES FINANCES SAINES DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INCERTAIN

Ce numéro de Corenc Magazine présente le troisième budget de la nouvelle mandature (2020-2026), voté lors du Conseil municipal du 15 mars 2023. Cette année encore, le budget de la commune reste très contraint en raison de la nette baisse des dotations de l'État et de notre obligation de contribution au budget de Grenoble-Alpes Métropole. S'ajoute à cela un contexte économique global très incertain, marqué par une forte inflation et une tension très présente sur l'accès aux énergies. Les finances de la commune, bien que inévitablement impactées, n'en restent pas moins saines.

La municipalité se félicite, pour cette nouvelle édition du budget, de préserver sa capacité d'autofinancement. Elle facilite l'aboutissement de ses futurs projets d'investissement et, ce, dans une maîtrise toujours soutenue de sa dette.

Pour la fiscalité locale, le taux de revalorisation des bases imposé par l'État sera de 7,1%. Conscients des efforts que cela va impliquer pour chacun d'entre vous, nous avons décidé de garder le taux communal supplémentaire possible à 0%. Cette décision forte de ne pas augmenter ces taux communaux des impôts locaux au-delà du taux imposé n'aurait pas pu se faire sans une gestion rigoureuse du budget.

Grâce à un budget solide et des finances saines, nous pouvons rester confiants dans l'aboutissement des projets du mandat et le maintien du niveau des services rendus à la population et à nos associations (Réussite éducative, Multi-accueil, Bibliothèque, CCAS et Résidence autonomie, Vie quotidienne, Services techniques, Urbanisme, Police municipale).



Les élus du groupe Corenc Ensemble  
Sur Facebook : [www.facebook.com/corenc.ensemble](https://www.facebook.com/corenc.ensemble)

## LE GROUPE CORENC AUTREMENT

### LE SOLEIL PAR-DESSUS LE TOIT

Le maire en Conseil ou dans le bulletin municipal - son porte-voix - affiche de grandes ambitions en matière de développement durable. Pourtant le solaire, qui séduit de plus en plus de corençais lorsqu'ils peuvent équiper leurs habitations de panneaux photovoltaïques, n'est jamais évoqué.

**Pourquoi ? Par rejet de l'électricité solaire ? Par manque d'imagination ? Par défaut de financement ?**

Régulièrement, notre Groupe propose que certains toits municipaux soient équipés de panneaux photovoltaïques. En décembre 2021, dans son bilan des dépenses énergétiques de la commune, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) estimait que les communes avaient intérêt à investir dans le solaire après avoir travaillé sur la sobriété et l'efficacité des installations existantes. Le consultant de l'ALEC précisait que les panneaux photovoltaïques ne devaient être posés que sur des toitures neuves ou rénovées. Dans sa présentation d'octobre 2022, le même consultant convenait que le contexte économique devrait inciter notre commune à revoir ses choix. Il identifiait trois sites pouvant faire l'objet d'une étude : celui de l'école maternelle Montfleury, ceux des salles Mure-Ravaud et Fernand Boucher. Les 3 300 000 € prévus en études et en travaux pour l'école maternelle Montfleu-

ry, les 470 000 € inscrits pour divers bâtiments, dont la réfection du toit de la salle Fernand Boucher au village, comprennent-ils l'installation de capteurs solaires ?

**Nous ne disposons, malheureusement, d'aucune information.**

Dans sa tribune de mars dernier, le groupe majoritaire fait état « de nombreux programmes de travaux et d'aménagements pour l'année 2023 ». Il décrit des mesures de sobriété et de rénovation énergétique mais il ne dit rien sur l'opportunité d'équiper les toits municipaux en panneaux solaires.

L'engagement « Développement Durable » de notre commune ne peut pas juste se limiter à la mise au goût du jour de mesures qui remontent à « la chasse au gaspi » des années 70, ni à se donner bonne conscience en installant des ruches avec l'aide de l'Office National des Forêts, ou un refuge pour la faune avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

**Les Corençais attendent plus de sérieux dans le traitement du développement durable, censé être un grand projet de mandat.**

Vous souhaitez nous contacter ?  
Écrivez-nous à [corencautonomie@laposte.net](mailto:corencautonomie@laposte.net)



# COLLECTE DES DÉCHETS ET ACCÈS À LA VOIRIE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, PENSEZ À ÉLAGUER !



**Chaque année, le service de collecte des déchets de Grenoble-Alpes Métropole rencontre de nombreuses difficultés pour effectuer le ramassage des poubelles à cause d'une végétation qui déborde sur le domaine public.**

En effet, une végétation mal entretenue peut gêner, voire empêcher le passage des camions de ramassage. Elle peut également blesser des agents et générer la dégradation du matériel. Le service de collecte des déchets fait donc appel à votre vigilance pour que ces désagréments ne se produisent pas. En période de printemps, nous vous remercions d'anticiper la taille de vos

arbres et haies situés en limite de la voie publique, conformément au Règlement de Collecte intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole qui stipule que « la garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation » (partie 9.4).



©Grenoble-Alpes Métropole



## 6<sup>ÈME</sup> ÉDITION SAMEDI 13 MAI DE 8H30 À 13H30

Tout au long de cette matinée conviviale, nous vous proposons d'améliorer et d'embellir notre cadre de vie à travers les sept chantiers participatifs suivants :

- 1. Nettoyage et désherbage autour de la résidence autonomie Le Verger.**
- 2. Nettoyage et désherbage du chemin Saint-Bruno.**
- 3. Décoration de jardins avec des objets recyclés.**
- 4. Peinture d'une portion de la rambarde de l'escalier du Père Dumas.**
- 5. Remise en état des bancs du cimetière de Montfleury (à proximité du centre commercial Carrefour Meylan).**
- 6. Réalisation de panneaux d'information/sensibilisation à la sécurité routière.**
- 7. Préparation de l'apéritif au parc de la Croix-de-Montfleury.**

Les enfants, âgés de 6 ans et plus, sont les bienvenus. Ils seront sous la responsabilité de leurs parents et prendront donc part au même chantier que ces derniers. À l'issue de la matinée, tous les participants sont invités à partager un apéritif offert par la mairie au parc de la Croix-de-Montfleury. Un pique-nique sera ensuite tiré du sac pour ceux qui le souhaitent.

En amont de la Journée citoyenne, le collège Jules-Flandrin organisera avec les élèves, une action de nettoyage à Montfleury, **le vendredi 12 mai après-midi, à partir de 13h30** (démarrage au parking du collège). Les élus et les agents des services techniques de la mairie accompagneront cette action. Tous les citoyens de Corenc qui veulent participer à cette action de nettoyage sont les bienvenus !



Journée citoyenne, édition 2022.